



**RAPPORT  
ANNUEL**  

---

**2 0 1 3**  

---



**Assomption Vie**



# TABLE DES MATIÈRES

Conseil d'administration	<b>5</b>
Message du Président du Conseil d'administration	<b>6</b>
Message du Président-directeur général	<b>8</b>
Engagement envers nos collectivités	<b>10</b>
La santé financière d'Assomption Vie en 2013	<b>12</b>
Rapport des auditeurs indépendants aux titulaires de polices	<b>14</b>
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	<b>15</b>
État consolidé de la situation financière	<b>16</b>
État consolidé des résultats	<b>17</b>
État consolidé du résultat global	<b>18</b>
État consolidé des variations des capitaux propres	<b>19</b>
État consolidé des flux de trésorerie	<b>20</b>
Notes des états financiers consolidés	<b>21-66</b>
Organigramme	<b>67</b>



---

## FAIRE AFFAIRE AVEC NOUS, **C'EST FACILE.**

Nous honorons chaque jour cette philosophie en adoptant des comportements individuels et corporatifs axés sur **L'ORIENTATION-CLIENT**, **L'INTÉGRITÉ**, la **RESPONSABILISATION**, **L'ENGAGEMENT** et **L'INNOVATION**.



« Que ce soit du point de vue du distributeur ou du détenteur de police, nous voulons assurer une qualité de service supérieure sur toute la ligne. Et toutes nos équipes sont prêtes à relever le défi. »

- **André Vincent**

Président-directeur général d'Assomption Vie

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Gilles Leblanc

Président du Conseil  
(jusqu'en février 2013)  
1\*, 2\*, 3, 4\*, 5, 6\* (9/25)

## Yvon Fontaine

Président du Conseil (depuis mars 2013)  
1, 2\*\*, 3\*\*\*, 4\*, 6, 8 (22/24)

## Denis Losier

Président-directeur général  
(jusqu'au 31 mars 2013)  
Assomption Vie  
2\*\*\*, 3\*\*\*, 4\*, 5, 6\*, 8\* (10/26)

## André Vincent

Président-directeur général  
(depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013)  
Assomption Vie  
1\*, 2\*\*\*, 3\*\*\*, 4\*, 6, 8\*, 9 (27/30)

## Denis Larocque, CA

Vice-président du Conseil  
Chef de la direction financière  
Major Drilling Group International Inc.  
1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, (27/28)

## Yves Arseneau, CA

Associé  
Allen, Paquet & Arseneau  
1, 2, 3, 6, 7 (21/22)

## Andrée Savoie

Présidente et directrice générale  
Construction acadienne ltée (1991)  
2, 3, 6, 7 (18/18)

## Nathalie Godbout

Associée  
Lawson & Creamer  
4, 9 (8/11)

## Allister Surette

Recteur et vice-chancelier  
Université Sainte-Anne  
1, 4, 5, 9 (16/16)

## Jacques Valotaire, FCA, IAS.A

Administrateur de sociétés  
2, 3, 4, 5, 7, 8 (22/22)

## Monique Tremblay, FICA

Administratrice de sociétés  
2\*, 4\* (9/14)

## Georges Marcoux

Administrateur de sociétés  
(jusqu'en février 2013)  
4\* (3/10)



## Comités du Conseil

1. Gouvernance
2. Audit
3. Révision
4. Ressources humaines
5. Orientation
6. Placements
7. Place de l'Assomption
8. Placements Louisbourg
9. Fondation l'Assomption

Les chiffres suivant le nom des directeurs indiquent les membres participant aux comités du Conseil en date du 31 décembre 2013. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réunions (du Conseil / de comité) auxquelles ils peuvent assister.

\* L'administrateur n'était pas membre du Conseil ou du comité en début d'année ou a cessé de l'être en cours d'année.

\*\* La présidence du Conseil est membre ad hoc de ces comités.

\*\*\* Membre suppléant ou observateur.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



C'est avec beaucoup de fierté que j'ai accepté la présidence du Conseil d'administration d'Assomption Vie en février dernier et que je signe mon premier message à titre de président.

Dans un contexte économique qui n'a démontré qu'une timide croissance au cours des 12 derniers mois, nous sommes très fiers des résultats de notre exercice financier 2013, qui sont plus qu'envieux et confirment encore une fois la solidité financière d'Assomption Vie.

L'annonce de ventes record dans les lignes d'affaires de l'assurance collective et des placements et retraite nous confirme que les stratégies de positionnement, de croissance et d'investissements technologiques développées au cours des dernières années portent fruit.

Le Conseil est fier des efforts mis de l'avant par l'équipe de direction afin, notamment, de consolider les relations avec nos courtiers et agents généraux et de leur offrir une technologie de haut niveau facilitant leur travail. Le Conseil est aussi fier de l'esprit d'innovation et de l'orientation client dont font preuve les employés dans leur prestation de services afin de faciliter les échanges et d'assurer la satisfaction de nos clients.

### **Un vent de renouveau**

La dernière année a sans contredit été marquée par plusieurs changements au sein de la Compagnie, le plus important étant la nomination de monsieur André Vincent à titre de PDG d'Assomption Vie en février 2013. Monsieur Vincent et son équipe ont travaillé d'arrache-pied, en collaboration avec le Conseil, afin de mettre en œuvre des stratégies d'entreprise nous démarquant de nos concurrents et facilitant les processus de vente, notamment par l'implantation d'une plateforme électronique de soumission rapide pour tous nos produits individuels, appelée LIA. Assomption Vie a encore une fois été à l'écoute de ses clients et su démontrer que « Faire affaire avec nous, c'est facile ».

Je m'en voudrais de ne pas souligner à quel point le « focus » et l'engagement dont a fait preuve l'équipe de direction au cours de la dernière année ont été exemplaires. L'équipe a su naviguer à travers les changements et maintenir le cap sur l'avenir en ayant à cœur le succès à long terme d'Assomption Vie.

Je désire aussi souligner l'arrivée au Conseil d'administration en février dernier de madame Monique Tremblay, actuaire réputée ayant fait carrière dans le domaine des services financiers. Madame Tremblay représente un atout certain pour le Conseil, et je suis heureux de pouvoir compter sur sa collaboration.

### **Saine gouvernance et gestion des risques**

Le Conseil a continué, au cours de la dernière année, à être à l'affût des meilleures pratiques de gouvernance. Le Conseil tient à avoir en place un programme de gouvernance exemplaire indépendamment de la taille de la Compagnie. Nous nous attendons au meilleur de l'équipe de direction et de chacun des administrateurs.

Nous avons tenu cette année à mettre en pratique les exigences énoncées dans la *Ligne directrice sur la gouvernance d'entreprise* du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Nous avons notamment clarifié les mandats des comités, défini les responsabilités du comité d'audit en matière de gestion des risques, assuré l'indépendance des postes de supervision tels que le Chef de la gestion des risques et le service de vérification interne, procédé à l'adoption d'une politique formelle sur les conflits d'intérêt et nous sommes interrogés longuement sur chacun de nos rôles et responsabilités.

Le Conseil a de plus mis de l'avant des efforts afin d'améliorer le processus de nomination au Conseil afin d'assurer un conseil d'administration ayant des aptitudes et des compétences collectives optimales.

Le programme de gestion des risques ainsi que les contrôles en place et la reddition de compte ont aussi occupé une grande partie des discussions en cours d'année.

Nous avons modernisé nos pratiques de travail en adoptant une politique de travail sans papier et en utilisant une plateforme électronique de gouvernance qui nous offre un degré plus élevé de protection de la confidentialité tout en favorisant les échanges entre administrateurs.

Je ne peux pas passer sous silence le fait que les régimes de retraite ont occupé une grande partie de nos discussions au cours de la dernière année et que le Conseil continuera de suivre ce dossier de près en 2014.

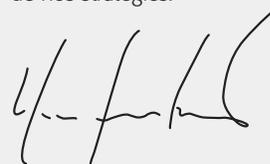
Finalement, afin de nous assurer d'une reddition de compte efficace et de l'exécution des stratégies, nous avons bénéficié des formations suivantes en cours d'année :

- Les principaux produits d'assurance vie individuelle;
- Les alliances stratégiques possibles avec des réassureurs;
- La ligne directrice sur la gouvernance d'entreprise du BSIF; et
- La plateforme de soumission électronique, connue sous le nom de LIA.

### **Conclusion**

L'année 2013 aura donc été très chargée. Je remercie chacun des membres du Conseil d'administration pour l'assiduité dont ils font preuve ainsi que pour la rigueur et le sérieux qu'ils mettent dans l'accomplissement de leurs responsabilités.

J'aimerais aussi profiter de cette occasion pour remercier chacun de nos clients, courtiers et agents généraux pour votre confiance. Sachez que votre satisfaction est le moteur de nos stratégies.



**Yvon Fontaine**

Président du Conseil d'administration

## MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



**L'année 2013 marquait le 110<sup>e</sup> anniversaire d'Assomption Vie** et malgré une économie lente à reprendre de la vigueur, notre compagnie a su tirer son épingle du jeu et même atteindre des niveaux rarement vus.

En effet, nous rapportons pour l'année un résultat attribuable aux titulaires de polices de l'ordre de **6,6 millions de dollars**, ce qui représente une hausse de 40 % comparativement à l'année précédente. Notre ratio de solvabilité atteint maintenant les 251 %, bien au-delà du 150 % exigé par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada.

Ces résultats sont dus à trois éléments clés : des employés engagés, une équipe de ventes dédiée et une gestion financière interne prudente et proactive qui a été instaurée chez nous depuis quelques années.

Les gens qui composent la grande famille d'Assomption Vie, que ce soit au siège social ou dans notre réseau de distribution partout au pays, ont démontré que la taille de la compagnie n'était pas un obstacle à son développement. Prenons l'exemple de nos ventes d'assurance collective, qui ont fait un bond de 80 % pour se chiffrer à 11,9 millions de dollars en primes! Nos ventes en assurance vie et en placements et retraite ont été tout aussi éloquentes.

---

Cette capacité à démontrer une croissance, même dans une période où l'économie bat de l'aile, est attribuable à une vision claire et solide de la voie à emprunter. Pour maintenir un tel rythme de croissance et même pour l'augmenter, il est crucial d'abord de regarder notre fonctionnement interne afin de pouvoir répondre aux diverses pressions qu'exercent sur nous les marchés où nous sommes présents et ceux que nous tenons à développer. C'est un exercice d'équilibre entre ce que nous faisons bien et les impondérables liés au contexte économique et l'évolution naturelle de notre industrie. **Assomption Vie a toujours réussi à trouver le bon équilibre entre la gestion du risque et les responsabilités que nous avons envers nos détenteurs de polices.**

Nous sommes dans une industrie où il existe plusieurs gros joueurs. Afin de nous démarquer, nous devons innover constamment. C'est pourquoi **nous misons beaucoup sur la technologie** dans le but de faciliter la relation entre nous, en tant que fournisseur de produits, le distributeur et le client. En 2013, nous avons lancé une nouvelle plateforme électronique qui permet à nos distributeurs d'avoir sur leur ordinateur portable ou même sur leur tablette les documents dont ils ont besoin pour vendre tous nos produits d'assurance individuelle. L'expérience est plus agréable pour le client et plus efficace pour le distributeur et pour nous.

Cette approche n'est que **l'une des innovations introduites chez Assomption Vie**. La capacité de se réinventer et de rester à l'affût des besoins de nos clients, à travers toutes les tendances et le bruit médiatique, reste la pierre angulaire de notre planification.

Malgré une conjoncture économique difficile en 2013, l'année s'est mieux terminée qu'elle n'avait commencé et les économistes prédisent que 2014 sera plus clémente. Nous entendons capitaliser sur cette reprise pour développer davantage notre réseau de distribution et pour solidifier notre position dans les marchés où **notre taille et notre créativité sont des avantages importants.**

En terminant, à tous nos clients, nos distributeurs et nos employés, merci de faire confiance à Assomption Vie.



**André Vincent**  
Président-directeur général

# ENGAGEMENT ENVERS NOS COLLECTIVITÉS : ASSOMPTION VIE ET SES EMPLOYÉS Y CROIENT FERMEMENT.

**Assomption Vie est reconnue, depuis ses débuts, pour encourager une culture de générosité.**

## En santé

- Voilà maintenant plus d'une décennie qu'Assomption Vie organise des activités au profit de l'Institut atlantique de recherche sur le cancer (IARC), dont son incontournable tournoi de golf-bénéfice Bobby Orr. Au-delà de 1,3 million de dollars ont ainsi été remis à l'IARC — un coup de pouce considérable pour ce centre de recherche biomédicale ayant réalisé des avancées majeures, entre autres, dans le dépistage précoce du cancer.

- Les employés d'Assomption Vie ont eux aussi une longue tradition de partage avec leur collectivité. Par exemple, ils appuient la campagne de l'Arbre de l'espoir depuis qu'elle a vu le jour en 1989. L'année 2013 n'a pas fait exception; ils ont remis un chèque de 14 500 \$ lors du radiothon de l'Arbre de l'espoir.
- L'implication et la grande générosité des employés sont tout à fait exemplaires, mais non seulement pour l'Arbre de l'espoir. La campagne Centraide est l'une des nobles causes pouvant compter d'année en année sur les employés d'Assomption Vie. Cette année, une somme de 7 700 \$ a été amassée pour cette campagne.
- Assomption Vie est également un partenaire pour la vie de la Société canadienne du sang. Cette année encore, une trentaine d'employés se sont embarqués dans la navette Transpo-Vie pour se rendre à l'une des cliniques de la Société, pour donner de leur sang.
- Assomption Vie soutient de nombreuses initiatives par l'entremise de son programme de commandites et dons, touchant ainsi un nombre impressionnant de Canadiens de tous âges et de tous les milieux. En 2013, la Compagnie a appuyé des causes méritoires telles que le regroupement P.R.O. Jeunesse, la Société Huntington du Canada, le Tour de l'Espoir, Fibrose kystique Québec, la Société des Jeux de l'Acadie et le Championnat canadien d'athlétisme, pour n'en nommer que quelques-unes.



De gauche à droite : Larry Nelson, président-directeur général du Groupe Lounsbury, Dr Rodney Ouellette, président et directeur scientifique de l'Institut, Bobby Orr, président d'honneur du tournoi et André Vincent, président-directeur général d'Assomption Vie.

### En éducation

L'accès à l'éducation postsecondaire par le plus grand nombre de jeunes Canadiens est l'une des grandes priorités d'Assomption Vie, et ce, depuis sa fondation. C'est dans cet esprit qu'en 2013 de nouvelles bourses ont été créées, notamment :

- La bourse Denis Losier – Monsieur Losier a été PDG d'Assomption Vie pendant 19 ans. Cette bourse de 10 000 \$ sera remise pour une première fois en 2014.
- La bourse Placements Louisbourg, d'une valeur de 1 500 \$ – En plus de recevoir cette bourse, l'étudiant sera invité à une journée de stage d'observation dans les bureaux de Placements Louisbourg.

Ces deux bourses s'ajoutent aux dix-sept bourses remises annuellement par La Fondation L'Assomption. Près de 50 000 \$ en bourses contribuent à l'éducation et au succès des jeunes canadiens à chaque année.

### Envers nos artistes

Depuis maintenant 12 ans, Assomption Vie offre aux artistes sa galerie comme tremplin pour exposer leurs œuvres. Six artistes y exposent chaque année.



Luc Dugas, l'un des six artistes ayant exposé des œuvres à la galerie Assomption en 2013.

### Envers nos employés

Les employés sont au cœur du succès d'Assomption Vie. Les dirigeants croient profondément qu'il est nécessaire d'offrir un milieu de travail qui permette à ses employés de se sentir valorisés et d'exceller. Preuve qu'elle est sur la bonne voie, la Compagnie est reconnue à titre d'employeur de choix au Canada.



En 2013, la Compagnie s'est notamment classée au 14<sup>e</sup> rang des meilleurs employeurs en Atlantique (selon le sondage Best Places to Work in Atlantic Canada). Elle fait également partie du Top 101 des compagnies de l'Atlantique tous les ans depuis que le magazine Progress publie cette liste (2007). Bien que la position de la Compagnie dans la liste varie, elle continue à apparaître dans ce groupe d'entreprises qui ont leur siège social dans la région et qui assurent une vitalité économique dans l'est du Canada.

Ces honneurs témoignent de la qualité de l'environnement de travail d'Assomption Vie et de l'engagement des employés envers la réussite de la Compagnie.

## LA SANTÉ FINANCIÈRE D'ASSOMPTION VIE EN 2013

6,6 MILLIONS DE \$

Résultats attribuables aux titulaires de polices

96 MILLIONS DE \$

Avoir des titulaires

1,3 MILLIARD DE \$

Actif sous gestion

251 %

Ratio de solvabilité

L'exigence du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada est de 150 %.

A – pour une quatorzième année consécutive

Note attribuée par A.M. Best, agence spécialisée dans l'évaluation indépendante de la solidité financière et de la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance à travers le monde.

# ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Rapport des auditeurs indépendants aux titulaires de polices	<b>14</b>
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	<b>15</b>
État consolidé de la situation financière	<b>16</b>
État consolidé des résultats	<b>17</b>
État consolidé du résultat global	<b>18</b>
État consolidé des variations des capitaux propres	<b>19</b>
État consolidé des flux de trésorerie	<b>20</b>
Notes des états financiers consolidés	<b>21-66</b>



**Assomption Vie**

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS AUX TITULAIRES DE POLICES

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013 et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Ernst & Young P.A.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés  
Dieppe, Nouveau-Brunswick  
Le 27 février 2014

---

# RAPPORT DE L'ACTUAIRE EN ÉVALUATION

Aux titulaires de polices d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**,

J'ai évalué le passif des polices dans l'état consolidé de la situation financière d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie au 31 décembre 2013, et sa variation dans l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.



Moncton, Nouveau-Brunswick  
Le 14 février 2014

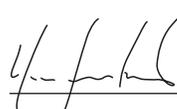
Luc Farmer  
Fellow, Institut canadien des actuaires

# ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers)

Actif	Notes	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2012
		\$	\$	\$
<b>Placements</b>	4			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		28 500	10 427	37 464
Titres de créance		388 000	421 276	427 175
Titres de participation		56 115	43 907	21 961
Prêts hypothécaires		119 840	136 083	123 882
Autres placements		2 765	2 939	2 130
Avances sur police		8 597	8 137	7 653
Immeubles de placement		32 647	32 129	31 664
		636 464	654 898	651 929
Autres éléments d'actif	7	18 900	20 836	13 375
Actifs de réassurance	11	129 082	136 192	100 693
Actifs d'impôts différés	17	1 105	2 504	532
Immobilisations corporelles	8	4 766	3 991	5 277
Immobilisations incorporelles	9	7 099	7 049	8 055
Écart d'acquisition		467	346	346
Actif net des fonds distincts	10	546 447	472 859	453 147
		1 344 330	1 298 675	1 233 354
<b>Passif</b>				
Passifs des contrats d'assurance	11	636 946	662 577	628 807
Passifs des contrats de placement	12	23 114	22 857	21 581
Autres éléments de passif	14	19 214	22 694	16 374
Passif au titre des avantages du personnel	15	9 961	18 237	12 097
Passifs d'impôt différé	17	3 872	3 206	3 097
Emprunts	16	7 945	7 706	8 480
Passif net des fonds distincts	10	546 447	472 859	453 147
		1 247 499	1 210 136	1 143 583
<b>Capitaux propres</b>				
<b>Avoir des titulaires de polices</b>				
Excédent		96 901	83 598	83 977
Cumul des autres éléments du résultat global		(757)	4 439	5 123
		96 144	88 037	89 100
Participations ne donnant pas le contrôle		687	502	671
		96 831	88 539	89 771
		1 344 330	1 298 675	1 233 354

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Président du Conseil



Président-directeur général

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

17

		<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Produits</b>	<b>Notes</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Primes brutes		152 543	140 086
Primes cédées à des réassureurs		(25 739)	(24 622)
<b>Primes nettes</b>	21	<b>126 804</b>	<b>115 464</b>
Honoraires et produits de commissions	23	15 793	13 696
Produits de placement	24	17 193	17 126
Gains et pertes réalisé(e)s découlant des actifs financiers disponibles à la vente	25	1 168	1 584
Variations de la juste valeur	26	(24 523)	11 003
Autres produits opérationnels		460	1 528
<b>Autres produits</b>		<b>10 091</b>	<b>44 937</b>
<b>Total des produits</b>		<b>136 895</b>	<b>160 401</b>
<b>Charges</b>			
Prestations et sinistres versés, montant brut	22	111 264	109 611
Sinistres cédés à des réassureurs	22	(18 797)	(19 690)
Variation des passifs des contrats, montant brut		(27 543)	35 609
Variation des passifs des contrats cédés à des réassureurs		6 314	(35 587)
<b>Prestations et sinistres, montant net</b>		<b>71 238</b>	<b>89 943</b>
Coûts d'emprunt		228	230
Honoraires et commissions versés	27	22 249	31 018
Charges administratives	28	28 224	27 600
Autres charges opérationnelles	28	4 338	3 760
<b>Autres charges</b>		<b>55 039</b>	<b>62 608</b>
<b>Total des charges</b>		<b>126 277</b>	<b>152 551</b>
<b>Profit avant participations et impôts sur le résultat</b>		<b>10 618</b>	<b>7 850</b>
Participations versées aux titulaires de polices		1 182	1 361
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>		<b>9 436</b>	<b>6 489</b>
Impôts sur le résultat	17	2 470	1 502
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>6 966</b>	<b>4 987</b>
<b>Résultat attribuable aux :</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle		377	293
Titulaires de polices		6 589	4 694
		<b>6 966</b>	<b>4 987</b>

# ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	6 966	4 987
Autres éléments du résultat global :		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat		
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Variation des gains (pertes) latent(e)s, nets des impôts sur le résultat de (1 656 \$) (174 \$ en 2012)	(4 332)	429
Reclassement de pertes (gains) réalisés compris dans les autres produits, nets des impôts sur le résultat de (322 \$) (478 \$ en 2012)	(846)	(1 106)
Total partiel des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	(5 178)	(677)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat		
Réévaluation des régimes à prestations déterminées, nets des impôts sur le résultat de 2 296 \$ ((1 561 \$) en 2012)	6 714	(4 309)
Total des autres éléments du résultat global	1 536	(4 986)
<b>Total du résultat global pour l'exercice</b>	<b>8 502</b>	<b>1</b>
<b>Total du résultat global attribuable aux :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle	395	299
Titulaires de polices	8 107	(298)
	<b>8 502</b>	<b>1</b>

# ÉTAT CONSOLIDÉ

## DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

### 2013

	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	83 598	4 439	88 037	502	88 539
Résultat de l'exercice	6 589	-	6 589	377	6 966
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	-	(5 196)	(5 196)	18	(5 178)
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	6 714	-	6 714	-	6 714
Total du résultat global	13 303	(5 196)	8 107	395	8 502
Dividendes	-	-	-	(210)	(210)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	96 901	(757)	96 144	687	96 831

### 2012

	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	83 977	5 123	89 100	671	89 771
Résultat de l'exercice	4 694	-	4 694	293	4 987
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	-	(683)	(683)	6	(677)
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(4 309)	-	(4 309)	-	(4 309)
Total du résultat global	385	(683)	(298)	299	1
Dividendes	-	-	-	(300)	(300)
Rachat de participations minoritaires	(764)	(1)	(765)	(168)	(933)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	83 598	4 439	88 037	502	88 539

Le cumul des autres éléments du résultat global est constitué uniquement de gains (pertes) latent(e)s sur les actifs financiers disponibles à la vente.

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2013	2012
<b>Activités opérationnelles</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Résultat net de l'exercice	6 966	4 987
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Impôt différé	(352)	(302)
Variation des actifs de réassurance	7 110	(35 499)
Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement	(25 374)	35 046
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	2 544	2 681
Variations de la juste valeur	24 523	(11 003)
Gains et pertes réalisé(e)s découlant des actifs financiers disponibles à la vente	(1 168)	(1 584)
Charge au titre des régimes d'avantages du personnel	2 092	1 947
Divers	70	(325)
	16 411	(4 052)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(3 554)	(4 212)
Flux de trésorerie opérationnels	12 857	(8 264)
<b>Activités d'investissement</b>		
Titres négociables, prêts hypothécaires et immeubles de placement :		
Ventes, échéances et remboursements	96 762	119 233
Achats et prêts	(88 280)	(134 697)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(3 401)	(1 806)
Disposition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	-	1 417
Acquisition d'une participation additionnelle dans une filiale	-	(933)
Divers	(85)	(1 213)
Flux de trésorerie d'investissement	4 996	(17 999)
<b>Activités de financement</b>		
Variation des emprunts	220	(774)
Flux de trésorerie de financement	220	(774)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>	18 073	(27 037)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	10 427	37 464
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	28 500	10 427

VOIR NOTE 18 POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 1. MODE DE CONSTITUTION

**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**, connue sous le nom d'**Assomption Vie** (la « Société »), a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. La Société et ses filiales (collectivement, « le Groupe ») souscrivent des risques liés à l'assurance vie, comme ceux associés à la mortalité, à l'invalidité et à la maladie. Le Groupe conclut également une panoplie de contrats de placement afin d'offrir à ses clients des solutions de gestion d'actifs visant à répondre à leurs besoins en matière d'épargne et de capital de retraite. Tous ces produits ne sont offerts qu'au Canada. Enfin, par l'entremise d'une de ses filiales, la Société détient des immeubles de placement au Nouveau-Brunswick, Canada.

Le siège social du Groupe est situé au 770, rue Main, dans l'édifice Place de l'Assomption, au centre-ville de Moncton (Nouveau-Brunswick), au Canada.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### **Déclaration de conformité**

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les présents états financiers consolidés et les notes ont été approuvés par le conseil d'administration le 27 février 2014.

#### **Base de présentation**

Le Groupe présente son état consolidé de la situation financière principalement par ordre de liquidité. Les actifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à réaliser l'actif dans son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la date de fin d'exercice. Les passifs sont considérés

comme courants lorsque le Groupe s'attend à régler les passifs au cours de son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la fin d'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont considérés comme non courants. L'état de la situation financière du Groupe n'est pas présenté selon le classement courant et non courant.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des immeubles de placement et des catégories d'actifs financiers et passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et sont arrondis au millier près, à moins d'indication contraire.

#### **Consolidation**

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales :

- **Place de l'Assomption Limitée (100 %)**
- **La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée (100 %)**, société mère de **Les Placements Louisbourg Inc. (70 %)**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe au 31 décembre de chaque année.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date de la perte de contrôle. Le Groupe détient le contrôle sur les filiales lorsqu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des filiales afin de tirer avantages de ses activités, qu'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les filiales et qu'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur les filiales de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

L'ensemble des soldes, transactions, produits et charges, dividendes ainsi que les profits et pertes résultant de transactions entre les entreprises du Groupe, sont intégralement éliminés.

### **Instruments financiers**

#### *Comptabilisation*

Tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, soit à la date de transaction, être comptabilisés à la juste valeur et classés, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que de la raison pour laquelle ils ont été acquis. Les passifs financiers doivent aussi être initialement comptabilisés à la juste valeur et être classés à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme autres passifs financiers.

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et toute variation de la juste valeur est inscrite dans le résultat net de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Les instruments financiers désignés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et tous les profits et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sauf s'il y a une baisse de valeur, importante ou prolongée, auquel cas la baisse de valeur est inscrite immédiatement dans le résultat net.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts ou dividendes provenant de ces instruments financiers sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice.

Les coûts de transaction pour les titres de participation privilégiés sont comptabilisés aux résultats à la date de règlement.

### **Placements**

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et comprennent les dépôts auprès de banques et les billets à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition.

#### *Titres de créance*

Le Groupe a désigné ses titres de créance qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de créance qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de créance classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation et, s'il existe une indication objective de dépréciation et que la baisse de valeur est considérée comme étant importante ou prolongée, la perte comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

Pour le Groupe, les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital sont une indication objective de dépréciation des titres de créance. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un instrument financier en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Une perte de valeur comptabilisée au résultat peut être reprise lorsque, au cours d'une période ultérieure, la juste valeur des titres de créance augmente et que cette augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les titres de créance continuent d'être inscrits à la juste valeur même si une dépréciation a été comptabilisée. Toute baisse de valeur subséquente pour les instruments dévalués sera comptabilisée aux résultats.

### *Titres de participation*

Le Groupe a désigné ses titres de participation qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de participation qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de participation classés comme disponibles à la vente sont soumis à

un test de dépréciation. Pour le Groupe, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de participation en deçà de leur coût, ou encore tout changement dans l'environnement économique ou juridique qui a une incidence négative sur l'émetteur et qui indique que la valeur comptable ne peut être recouvrée sont une indication objective de dépréciation des titres de participation.

Lorsque la baisse de valeur est considérée comme importante ou prolongée, la perte inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Toutes diminutions de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats alors que les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une perte de valeur inscrite au résultat net ne peut être reprise par le biais du compte de résultat.

### *Prêts hypothécaires*

Les prêts hypothécaires sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, nets d'une provision pour pertes sur créances. Les intérêts calculés selon cette méthode sont inscrits au résultat.

À chaque date de clôture, le Groupe, sur une base individuelle, examine les difficultés financières importantes de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital qui sont des indications objectives de dépréciation des prêts hypothécaires. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation des prêts hypothécaires, une provision pour pertes est comptabilisée afin d'ajuster la valeur comptable en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés en fonction du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Cette provision est immédiatement comptabilisée en résultat. Les profits et les pertes réalisés à la cession des prêts hypothécaires sont comptabilisés en résultat.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### *Autres placements*

Les autres placements se composent de billets à recevoir. Ceux-ci sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### *Avances sur police*

Les avances sur police, classées comme étant des prêts et créances, sont présentées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis.

### *Immeubles de placement*

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût, y compris les coûts de transaction. Leur valeur comptable comprend les coûts de remplacement partiel d'un immeuble de placement existant au moment où ceux-ci sont engagés, si les critères de comptabilisation sont satisfaits, et exclut les coûts d'entretien courant. Suite à la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont présentés à la juste valeur, laquelle reflète les conditions de marché à la date de clôture. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur des immeubles de placement sont inclus au résultat de l'exercice au cours duquel ils surviennent.

Un immeuble de placement est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsque son utilisation cesse de façon permanente et qu'aucun avantage économique futur n'est attendu. Les profits ou pertes résultant de la mise hors service ou de la sortie d'un immeuble de placement sont comptabilisés au résultat dans la période de la mise hors service ou la sortie de l'actif.

### *Autres éléments d'actif*

Les comptes à recevoir, les primes à recevoir, les produits de placement à recevoir et les autres actifs financiers inclus dans les autres éléments d'actif sont classés comme des prêts et créances.

### *Actifs de réassurance*

Dans le cours normal des affaires, le Groupe utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque lié aux titulaires de polices. Les actifs de réassurance représentent les montants dus au Groupe par des sociétés de réassurance à l'égard des passifs des contrats d'assurance cédés ou des passifs des contrats de placement cédés. Ces montants sont calculés de façon semblable aux provisions mathématiques sur les prestations futures aux termes des contrats d'assurance ou des contrats de placement sous-jacents, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices.

L'actif de réassurance est révisé aux fins de dépréciation à chaque date d'établissement des états financiers ou plus fréquemment lorsqu'il y a indice de dépréciation survenant au cours de l'exercice. Un montant est constaté aux résultats en présence de preuves tangibles indiquant que le Groupe pourrait ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat et que le solde non recouvré peut être estimé de façon fiable.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Les coûts de remplacement ou d'inspection majeure sont incorporés dans le coût de l'actif au moment où ils sont engagés,

s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à l'entité et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Équipement			
Bureaux	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 40 ans
Stationnement	Linéaire	Durée d'utilité	5 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Entente	Durée du bail

À la fin de chaque exercice, le Groupe révisé la valeur résiduelle ainsi que la durée d'utilité des actifs. Tout changement représente une modification d'une estimation comptable et doit être comptabilisé de manière prospective.

Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il y a des indications que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à titre de charge au résultat.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inscrit au compte de résultat de l'exercice au cours duquel la décomptabilisation de l'actif survient.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. La méthode, la base et la durée

d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant. La durée et la méthode d'amortissement sont révisées au moins à chaque fin d'exercice.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Logiciels acquis	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Logiciels développés	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Projets technologiques en cours	Aucun	Aucun	Aucun
Liste clients	Aucun	Indéterminé	Aucun

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

Les variations de la durée d'utilité ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par les actifs sont comptabilisées en modifiant la durée d'amortissement ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traitées comme des modifications d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée est inscrite au compte de résultat dans la catégorie de charges correspondant à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est appréciée comme étant déterminée ou indéterminée.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur, le Groupe réévalue la valeur comptable des actifs à long terme à durée déterminée. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de cession et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites aux résultats.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne doivent pas être amorties mais doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y aurait indication que celle-ci peuvent s'être dépréciées. La durée d'utilité doit être réexaminée à chaque période pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée d'utilité indéterminée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité indéterminée à déterminée doit être comptabilisé comme un changement d'estimation comptable.

Les profits et pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondent à la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif et sont inscrits aux résultats au moment de la décomptabilisation de l'actif.

### **Écart d'acquisition**

L'écart d'acquisition correspond à l'écart positif entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels par suite de l'acquisition d'une entreprise. L'écart d'acquisition est présumé avoir une durée de vie indéterminée et n'est pas soumis à l'amortissement.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation au moins chaque année ainsi qu'à chaque fois où il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier.

La dépréciation de l'écart d'acquisition est déterminée en évaluant la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles correspond l'écart d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée aux résultats.

### **Actif net des fonds distincts**

Le Groupe conclut des contrats de rentes collectives et individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom du Groupe et les titulaires de polices de fonds distincts n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. Le Groupe perçoit des honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont comptabilisés dans les honoraires et produits de commissions.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

Les fonds distincts sont comptabilisés à la valeur marchande. Les profits et pertes réalisés et non réalisés sont immédiatement inclus dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts.

### **Passifs des contrats d'assurance**

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance représentent le montant qui, ajouté aux primes et aux produits de placements à venir, garantit tous les engagements non échus aux termes des contrats. Le passif est établi de manière à correspondre à la valeur à l'état de la situation financière des éléments d'actif qui seraient requis pour l'adosser. Ces provisions sont calculées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, une pratique actuarielle généralement reconnue établie par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

La méthode canadienne axée sur le bilan repose sur les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif et de passif de chaque secteur d'activité élaborées à l'aide des taux d'intérêt prescrits et des scénarios retenus par l'actuaire désigné, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie nets positifs sont investis dans de nouveaux éléments d'actif, sinon des éléments d'actif sont vendus ou utilisés à des fins d'emprunt afin de répondre aux besoins de liquidités conformément aux hypothèses retenues dans chaque scénario. Les stratégies de réinvestissement sont fondées sur les politiques de placement, et les rendements de réinvestissement sont tirés de chacun des scénarios sous-jacents. Le passif des contrats d'assurance ne doit pas être inférieur au passif établi en fonction du pire scénario retenu. En outre, les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif incluent des hypothèses portant sur les frais de placement et sur le risque de crédit.

Pour déterminer les flux de trésorerie à utiliser dans la méthode canadienne axée sur le bilan, le Groupe utilise des hypothèses établies selon les

meilleures estimations de l'expérience future telles qu'elles sont effectuées par l'actuaire désigné à l'égard de chacune des hypothèses. Ces hypothèses comprennent la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. Elles couvrent la durée des engagements évalués en tenant compte d'événements pouvant survenir dans un avenir éloigné. Toutes les hypothèses sont étudiées périodiquement et sont assujetties à des modifications afin de montrer adéquatement la tendance de l'expérience et les changements dans la nature des risques assumés.

Ces hypothèses établies selon les meilleures estimations sont ajustées par l'actuaire désigné afin d'y inclure des marges pour écarts défavorables. Ces marges tiennent compte de l'incertitude liée à l'élaboration de ces meilleures estimations et d'une éventuelle détérioration de l'expérience prévue.

Voici une description des méthodes utilisées pour établir les hypothèses et calculer les marges pour écarts défavorables :

#### *a) Mortalité*

Pour les contrats d'assurance vie individuelle, le Groupe utilise une table de mortalité de l'industrie publiée récemment, ajustée pour tenir compte des résultats réels du Groupe. L'amélioration future de la mortalité n'est pas prise en considération dans l'évaluation.

Pour les rentes et pensions, le Groupe utilise une table de mortalité récente de l'industrie qui tient compte de l'amélioration future de la mortalité des rentiers.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### *b) Invalidité*

Le Groupe a recours à des tables d'invalidité représentatives des résultats de l'industrie, modifiées pour refléter les résultats du Groupe.

### *c) Rendement des placements*

Le calcul des provisions techniques tient compte des produits de placement nets projetés sur les actifs sur lesquels sont adossées les provisions et sur les nouveaux flux de trésorerie qui seront investis ou feront l'objet d'un désinvestissement dans l'avenir. L'incertitude relative aux taux d'intérêt auxquels les flux de trésorerie futurs pourront être réinvestis a été prise en considération dans le cadre de tests de scénarios plausibles pour les taux d'intérêt futurs afin de déterminer la sensibilité des résultats. Les frais de placement et les risques liés aux rendements insuffisants de l'actif sont aussi inclus dans l'évaluation.

### *d) Charges*

Les frais d'administration par police se fondent sur l'analyse des coûts internes du Groupe, qui est mise à jour à chaque année. Les coûts unitaires sont projetés dans l'avenir en tenant compte de l'inflation.

### *e) Déchéance*

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices du Groupe est effectuée. Les hypothèses des évaluations sont choisies en tenant compte à la fois de cette étude interne et des résultats publiés de l'industrie.

### *f) Participations aux excédents de polices*

Les provisions techniques incluent la valeur actuelle des participations aux excédents futurs projetés, reflétant les barèmes de participation actuels.

### *g) Marges pour écarts défavorables*

Les hypothèses de base formulées dans l'établissement des provisions techniques représentent les meilleures estimations d'un

éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que les provisions techniques suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut canadien des actuaires définit une fourchette de marges permises à l'intérieur de laquelle l'actuaire doit choisir les marges pour écarts défavorables selon la situation particulière de chaque entreprise.

En général, les marges sont plus élevées pour les produits pleinement garantis, et moins élevées pour les produits ajustables ou les polices avec participations en vertu desquels les participations peuvent être modifiées afin de refléter les résultats du Groupe.

L'actif de réassurance représente le profit découlant des traités de réassurance en vigueur à la date de clôture. Il est mesuré de la même manière que les montants associés aux contrats d'assurance assurés et conformément aux modalités de chaque contrat de réassurance.

Selon la méthode canadienne axée sur le bilan, toute déficience liée à la suffisance du passif est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

### ***Passifs des contrats de placement***

Les passifs des contrats de placement sont les montants que le Groupe doit aux clients étant donné que ces contrats ne présentent pas de risque d'assurance. Ces montants sont comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière. La variation de la juste valeur passe à la dépense de variation des passifs des contrats à l'état consolidé des résultats.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### **Autres éléments de passif**

Tous les éléments des autres éléments de passif à l'exception des impôts à payer sont classés comme autres passifs financiers.

### **Régimes d'avantages du personnel**

La Société et ses filiales offrent à leurs employés des régimes à prestations définies liés aux bénéficiaires et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Le coût des avantages en vertu des régimes à prestations définies est établi séparément au moyen de la méthode actuarielle de répartition des prestations projetées et de la meilleure estimation de la direction concernant le rendement attendu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.

Les gains et pertes actuariels sont reconnus immédiatement dans les autres éléments du résultat global.

### **Impôts**

Le Groupe utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le résultat. La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés. Les impôts exigibles sont fonction des bénéfices imposables. Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre les actifs et les passifs présentés aux fins des états financiers et ceux présentés aux fins des impôts sur le résultat. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est plus probable qu'improbable. En plus des impôts sur le résultat, la charge inscrite aux résultats comporte une imputation au titre des impôts sur le capital des institutions financières et des impôts des grandes sociétés comptabilisés dans les autres charges opérationnelles.

### **Emprunts**

Le Groupe a choisi de classer ses emprunts comme des passifs financiers au coût amorti. Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nets des coûts de transaction connexes. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inscrits aux résultats et présentés comme des coûts d'emprunt.

### **Passif net des fonds distincts**

Les passifs des contrats d'assurance dont le risque financier est assumé par les titulaires de polices sont comptabilisés à la juste valeur dans un poste distinct de l'état de la situation financière. Les actifs qui soutiennent ces passifs sont également comptabilisés comme un élément distinct de l'actif à l'état de la situation financière.

### **Conversion des devises**

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les produits et charges sont convertis au taux historique.

Les écarts de conversion sont inclus dans les autres produits opérationnels.

### **Provision**

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l'obligation et que le montant relatif à cette obligation peut être estimé de manière fiable.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

Le montant de la provision correspond donc à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Le Groupe n'évalue pas les provisions à la valeur actuelle, celles-ci n'ayant pas de durée spécifique. Aucun montant de provision n'est comptabilisé au titre des pertes opérationnelles futures.

Les passifs éventuels sont divulgués si l'obligation future est probable mais que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

### **Primes**

Les primes brutes d'assurance et de rentes sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles en vertu des contrats en vigueur. Les primes nettes représentent les primes brutes, nettes de la quote-part cédée aux réassureurs pour partager les risques. Lorsque les primes sont comptabilisées, les provisions mathématiques sont calculées de façon à ce que les prestations et les charges se rapprochent aux produits.

### **Honoraires et produits de commissions**

Les honoraires et les produits de commissions représentent principalement les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds distincts et des fonds communs de placement du Groupe, le revenu tiré des contrats de services administratifs seulement et les commissions de réassurance. Les honoraires et les produits de commissions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

### **Produits de placement**

Les intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie de même que sur les titres de créances sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits de dividendes sont comptabilisés dès que le droit du Groupe à en recevoir le paiement est établi. Pour les prêts et créances

comptabilisés au coût amorti, les produits d'intérêts sont calculés à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et inscrits aux résultats. Le revenu locatif des immeubles de placement est comptabilisé aux résultats selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

### **Gains et pertes réalisés**

Les profits et pertes réalisés sur les placements qui sont inscrits aux résultats comprennent les profits et les pertes sur les actifs financiers et les immeubles de placement. Les profits et les pertes tirés de la vente de placements correspondent à la différence entre le produit net de la vente et le coût initial ou amorti du placement et sont comptabilisés au moment de la vente.

### **Comptabilisation des charges**

Les rentes et les prestations arrivant à échéance sont comptabilisées lorsque leur paiement est dû. Les rachats sont comptabilisés lors de leur paiement. Les prestations de décès et les autres prestations sont comptabilisées au moment où elles sont engagées.

Les recouvrements de réassurance sont comptabilisés pour les mêmes périodes que celles des prestations connexes.

### **Modifications de conventions comptables**

Les paragraphes suivants présentent l'incidence sur les états financiers des normes ou des amendements que le Groupe a adoptés au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

L'amendement IAS 19 Avantages du personnel a été adopté de façon rétrospective selon la norme IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs.

### **IAS 1-Présentation des états financiers**

En juin 2011, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 modifiant la façon dont sont regroupés les autres éléments du résultat global. Les éléments qui pourraient être reclassés dans le résultat net à une date ultérieure sont présentés séparément des

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

éléments qui ne seront jamais reclassés tels que les écarts actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies. Le Groupe a adopté ce changement dans son exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2013 de façon rétroactive. Ce changement porte seulement sur la présentation et n'a donc pas d'incidence sur les résultats financiers du Groupe.

### *IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur*

Cette norme a comme incidence d'accroître la divulgation au niveau des justes valeurs, principalement au niveau des instruments non financiers pour lesquels une juste valeur est divulguée. En plus d'indiquer le niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers, celui des instruments non financiers devra également être divulgué. Aucune incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs du Groupe n'est notée.

### *IFRS 11 - Partenariats, IAS 27 États financiers individuels, IAS 28 Participation dans des entreprises associées et des coentreprises, IFRS 10 - États financiers consolidés*

L'adoption de ces normes n'a aucune incidence sur les états financiers du Groupe.

### *IFRS 12 - Information à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*

L'adoption de cette norme n'a eu qu'un impact minime dans la divulgation des états financiers consolidés du Groupe.

### *IAS 19 - Avantages du personnel*

L'adoption de cet amendement a comme incidence d'éliminer la méthode du corridor. Ainsi, les gains et pertes actuariels sont reconnus immédiatement dans les autres éléments du résultat global. De plus, cet amendement introduit la notion de coût financier qui remplace les notions d'intérêt réel et de rendement attendu.

À la suite de la modification de la convention comptable, les ajustements suivants ont été comptabilisés aux états financiers.

#### Au 1<sup>er</sup> janvier 2012

Augmentation du passif des avantages futurs du personnel	(9 310)
Diminution du passif des impôts différés	2 415
Diminution du solde d'ouverture de l'excédent	6 895
	-

#### Au 31 décembre 2012

Augmentation du passif des avantages futurs du personnel	(14 996)
Diminution du passif des impôts différés	3 928
Diminution du solde d'ouverture de l'excédent	6 895
Augmentation du résultat net	(136)
Diminution du résultat global à titre d'élément qui ne sera pas reclassé dans le résultat net	4 309
	-

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

## **Modifications futures de conventions comptables**

### *IFRS 9 – Instruments financiers*

L'IASB a publié la norme IFRS 9 intitulée « Instruments financiers ». Cette norme représente le premier volet d'un projet en trois phases visant le remplacement de la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». Cette norme a trait au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. L'adoption anticipée est permise. Le Groupe évalue actuellement l'incidence des modifications de cette norme sur ses états financiers consolidés.

### *Projet en cours de l'IASB*

Le 30 juillet 2010, l'exposé-sondage sur la phase II de la norme IFRS 4 intitulée « Contrats d'assurance » a été publié. Ce dernier traite de l'évaluation et de la reconnaissance des contrats d'assurance. La période de commentaires s'est terminée le 30 novembre 2010. La phase II de la norme ne devrait pas entrer en vigueur avant 2017-2018. Les méthodes comptables proposées par l'IASB pour la comptabilisation des contrats d'assurance séparent l'évaluation du passif d'assurance des actifs qui y sont appariés. Par conséquent, ces propositions pourraient occasionner une forte augmentation du passif relatif aux contrats d'assurance et des fonds propres requis lors de l'adoption.

## **3. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS**

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des jugements et des estimations et qu'elle formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur

les montants présentés des produits, des paiements nets aux titulaires de polices et aux bénéficiaires, et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction.

### **Jugements**

Les jugements établis par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

#### *Classement des contrats d'assurance et de placement*

Les contrats émis par le Groupe (l'assureur) sont classés à titre de contrats d'assurance lorsque celui-ci accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie (les titulaires de polices) en convenant d'indemniser les titulaires de polices si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) touche ces derniers de façon défavorable. En règle générale, le Groupe détermine s'il est exposé à un risque d'assurance significatif en comparant les prestations qui seront versées selon que l'événement assuré se produise ou non.

Les contrats de placement sont des contrats qui transfèrent le risque financier significatif au Groupe. Le risque financier s'entend du risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt spécifié, prix d'un instrument financier, prix d'une marchandise, taux de change, indice de prix ou de taux, notation de crédit ou indice de crédit ou autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il le demeure sur toute sa durée même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période, à moins que tous les droits et toutes les obligations en lien avec

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

un tel contrat ne cessent ou n'expirent. Un contrat de placement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance après son établissement si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

### *Classement des immeubles*

Les immeubles détenus à long terme afin d'en tirer des revenus locatifs et dont le Groupe n'est pas le principal occupant sont considérés comme des immeubles de placement. Le caractère significatif de l'usage est établi en analysant le rapport entre l'espace locatif occupé à des fins propres en comparaison avec l'espace locatif total.

### *Estimations et hypothèses*

Les estimations et hypothèses établies par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont les impacts les plus significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivantes :

#### *Juste valeur des instruments financiers*

La juste valeur des instruments financiers est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est établie à l'aide des prix (cours acheteur pour les actifs et cours vendeur pour les passifs) provenant d'un marché actif. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie au moyen des prix de marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe qui utilisent des données observables sur le marché. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité

et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise ses meilleures estimations.

#### *Juste valeur des immeubles de placement*

Le Groupe se fonde sur l'évaluation de la juste valeur établie par un évaluateur indépendant qualifié pour établir la juste valeur des immeubles de placement. Il utilise des techniques d'évaluation qui reposent sur ses normes et techniques d'évaluation.

Les principales hypothèses pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement sont décrites à la note 6.

#### *Juste valeur des passifs des contrats de placement*

La juste valeur des passifs des contrats de placement est équivalente à la valeur comptable étant donné son échéance à court terme.

#### *Avantages futurs du personnel*

Le calcul de l'obligation et de la charge au titre de prestations définies est basé sur plusieurs hypothèses actuarielles démographiques et financières. Les principales hypothèses incluent le taux d'actualisation et le taux de croissance de la rémunération future. Ces hypothèses sont présentées à la note 15.

#### *Passif des contrats d'assurance de personnes*

L'établissement des provisions mathématiques des contrats d'assurance dépend de plusieurs hypothèses actuarielles dont la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. L'information sur ces hypothèses est présentée aux notes 2 et 13.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 4. PLACEMENTS

Valeur comptable et juste valeur

2013

	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	28 500	-	-	-	28 500	28 500
<b>Titres de créance</b>						
Gouvernements	295 818	81 610	-	-	377 428	377 428
Municipalités	2 052	-	-	-	2 052	2 052
Sociétés et autres	6 618	1 902	-	-	8 520	8 520
	304 488	83 512	-	-	388 000	388 000
<b>Titres de participation</b>						
Ordinaires	-	144	-	-	144	144
Privilégiés	30 926	-	-	-	30 926	30 926
Unités de fonds de placement	20 493	4 552	-	-	25 045	25 045
	51 419	4 696	-	-	56 115	56 115
<b>Prêts hypothécaires</b>						
Résidentiels assurés	-	-	13 140	-	13 140	13 220
Résidentiels autres	-	-	21 905	-	21 905	22 410
Commerciaux	-	-	84 795	-	84 795	85 806
	-	-	119 840	-	119 840	121 436
<b>Autres placements</b>	-	-	2 765	-	2 765	2 770
<b>Avances sur polices</b>	-	-	8 597	-	8 597	8 597
<b>Immeubles de placement</b>	-	-	-	32 647	32 647	32 647
	384 407	88 208	131 202	32 647	636 464	638 065

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

Valeur comptable et juste valeur

2012

	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	10 427	-	-	-	10 427	10 427
<b>Titres de créance</b>						
Gouvernements	345 595	60 152	-	-	405 747	405 747
Municipalités	2 138	-	-	-	2 138	2 138
Sociétés et autres	7 710	5 681	-	-	13 391	13 391
	355 443	65 833	-	-	421 276	421 276
<b>Titres de participation</b>						
Ordinaires	-	126	-	-	126	126
Privilégiés	21 672	-	-	-	21 672	21 672
Unités de fonds de placement	18 330	3 779	-	-	22 109	22 109
	40 002	3 905	-	-	43 907	43 907
<b>Prêts hypothécaires</b>						
Résidentiels assurés	-	-	13 437	-	13 437	13 561
Résidentiels autres	-	-	33 692	-	33 692	34 490
Commerciaux	-	-	88 954	-	88 954	90 501
	-	-	136 083	-	136 083	138 552
<b>Autres placements</b>	-	-	2 939	-	2 939	2 946
<b>Avances sur polices</b>	-	-	8 137	-	8 137	8 137
<b>Immeubles de placement</b>	-	-	-	32 129	32 129	32 129
	405 872	69 738	147 159	32 129	654 898	657 374

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### Immeubles de placement

Le tableau suivant présente les transactions liées aux immeubles de placement.

	2013	2012
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	32 129	31 664
Acquisitions résultant de dépenses subséquentes	-	586
Disposition	(22)	-
Variation de la juste valeur	540	(121)
Solde à la fin de l'exercice	32 647	32 129
Revenu locatif et frais de service	7 098	7 153
Charges opérationnelles générant un revenu locatif	(4 188)	(4 141)
Charges opérationnelles ne générant pas de revenu locatif	(1 063)	(919)

## 5. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux risques liés aux instruments financiers que le Groupe doit gérer sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (taux d'intérêt et marché boursier). Les moyens mis en oeuvre par le Groupe pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit correspond au risque que le Groupe subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation de paiements à leur échéance. Le Groupe, dans le cours normal de ses activités, est exposé à ce risque par le biais du crédit consenti à ses clients, réassureurs et courtiers, du crédit sous forme de prêts hypothécaires et de l'exposition de ses différents portefeuilles de placement. Le risque de concentration de crédit peut aussi se présenter lorsqu'il y a concentration des investissements auprès d'entités ayant des activités similaires, dans une même région géographique,

dans un même secteur d'activité, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité.

La gestion du risque de crédit est effectuée au moyen de la politique de placement du Groupe et s'applique aux divers moyens de placements et de crédit. Les placements dans des titres de créance doivent être choisis après une analyse qui tient compte de la diversification géographique, du type d'émetteur, de la cote de crédit moyenne et de l'échéance des titres. Des limites sont établies pour chacun de ces facteurs.

Le Groupe dispose également d'une politique de crédit spécifique aux prêts hypothécaires selon laquelle une étude doit être effectuée afin de déterminer une cote de crédit pour le prêt. Pour gérer le risque de concentration, des limites par industrie sont établies, certains secteurs sont évités et le montant de prêts consentis à une même personne

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

ou à un même groupe est limité. De plus, les prêts doivent être garantis par des immeubles résidentiels ou commerciaux ou par des terrains détenus à des fins de lotissement. Le type de garantie est fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie.

La conclusion de conventions de garantie représente aussi une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant requis et le type de garantie sont fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été établies à l'égard des types de garanties acceptables et des paramètres d'évaluation connexes. La direction passe en revue la valeur des garanties et exige des garanties additionnelles, au besoin.

Les titres de participation, à l'exception des placements dans les fonds communs rattachés à la police universelle, sont assujettis à une limite maximale du surplus du Groupe. Une diversification géographique et du type d'émetteur est aussi imposée pour réduire les risques.

### *Risque de crédit maximal*

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal du Groupe lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 500	10 427
Titres de créance	388 000	421 276
Prêts hypothécaires	119 840	136 083
Autres placements	2 765	2 939
Avances sur polices	8 597	8 137
Actifs de réassurance	129 082	136 192
Autres créances	15 643	17 620
	<b>692 427</b>	<b>732 674</b>

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### Qualité du portefeuille de titres de créance

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
AAA	2 425	607
AA	165 303	166 987
A	220 272	253 682
BBB	-	-
	<b>388 000</b>	<b>421 276</b>

### Qualité du portefeuille de titres de participation privilégiés

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
PF-1	4 344	10 862
PF-2	26 582	10 810
	<b>30 926</b>	<b>21 672</b>

### Prêts en souffrance et provisions pour pertes

La valeur comptable, avant provisions pour pertes, des prêts hypothécaires en souffrance est la suivante :

	<b>2013</b>			
	En souffrance depuis 31 à 60 jours	En souffrance depuis 61 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Prêts hypothécaires non dépréciés				
Résidentiels assurés	3	-	-	3
Résidentiels autres	207	-	-	207
Commerciaux	-	286	335	621
	<b>210</b>	<b>286</b>	<b>335</b>	<b>831</b>
Prêts hypothécaires dépréciés	-	-	532	532

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 2012

	En souffrance depuis 31 à 60 jours	En souffrance depuis 61 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires non dépréciés				
Résidentiels assurés	8	-	-	8
Résidentiels autres	164	-	23	187
Commerciaux	-	-	234	234
	172	-	257	429
Prêts hypothécaires dépréciés	-	-	295	295

### Provisions pour pertes

	2013	2012
	\$	\$
Prêts hypothécaires :		
Au début de l'exercice	59	-
Augmentation des provisions pour pertes	323	59
À la fin de l'exercice	382	59

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Ce risque est géré en appariant les flux de trésorerie de l'actif et du passif, ainsi que par une gestion active des capitaux. Cependant, un certain niveau de liquidité est requis afin de compenser des imprévus tels que des rachats d'actifs ou des défaillances.

Des liquidités supplémentaires sont disponibles au moyen de marges de crédit, au besoin.

Le Groupe a des engagements envers des clients pour des prêts hypothécaires approuvés et non déboursés. Le calendrier de remboursement de ces prêts est le suivant :

	1 à 6 mois	7 à 12 mois	Plus de 1 an
	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires approuvés non déboursés	3 313	1 000	-

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et la juste valeur totale des actifs financiers en fonction de leur échéance.

	2013						
	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	11 418	17 082	-	-	-	28 500	28 500
<b>Titres de créance</b>							
Gouvernements	-	2 032	23 086	24 116	328 194	377 428	377 428
Municipalités	-	302	1 164	586	-	2 052	2 052
Sociétés et autres	-	2 950	1 088	-	4 482	8 520	8 520
	-	5 284	25 338	24 702	332 676	388 000	388 000
<b>Titres de participation</b>							
Ordinaires	144	-	-	-	-	144	144
Privilégiés	30 926	-	-	-	-	30 926	30 926
Unités de fonds de placement	25 045	-	-	-	-	25 045	25 045
	56 115	-	-	-	-	56 115	56 115
<b>Prêts hypothécaires</b>							
Résidentiels assurés	-	3 947	6 115	-	3 078	13 140	13 220
Résidentiels autres	-	7 913	7 526	30	6 436	21 905	22 410
Commerciaux	-	27 742	32 036	18 210	6 807	84 795	85 806
	-	39 602	45 677	18 240	16 321	119 840	121 436
<b>Autres placements</b>	-	963	1 423	-	379	2 765	2 770
<b>Avances sur polices</b>	8 597	-	-	-	-	8 597	8 597
<b>Autres créances</b>	15 643	-	-	-	-	15 643	15 643

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 2012

	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	8 424	2 003	-	-	-	10 427	10 427
<b>Titres de créance</b>							
Gouvernements	-	4 776	17 108	24 826	359 037	405 747	405 747
Municipalités	-	-	1 532	606	-	2 138	2 138
Sociétés et autres	-	2 593	5 863	-	4 935	13 391	13 391
	-	7 369	24 503	25 432	363 972	421 276	421 276
<b>Titres de participation</b>							
Ordinaires	126	-	-	-	-	126	126
Privilégiés	21 672	-	-	-	-	21 672	21 672
Unités de fonds de placement	22 109	-	-	-	-	22 109	22 109
	43 907	-	-	-	-	43 907	43 907
<b>Prêts hypothécaires</b>							
Résidentiels assurés	-	1 571	7 053	1 615	3 198	13 437	13 561
Résidentiels autres	-	16 976	9 835	58	6 823	33 692	34 490
Commerciaux	-	27 376	34 219	14 161	13 198	88 954	90 501
	-	45 923	51 107	15 834	23 219	136 083	138 552
<b>Autres placements</b>	-	635	1 228	421	655	2 939	2 946
<b>Avances sur polices</b>	8 137	-	-	-	-	8 137	8 137
<b>Autres créances</b>	17 620	-	-	-	-	17 620	17 620

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### *Risque de marché*

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent deux types de risques : le risque de taux d'intérêt et le risque de marché boursier.

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est présent lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne une variation de l'écart de valeur entre l'actif et le passif. De par la nature des activités d'une compagnie d'assurance qui consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations dont l'échéance peut être incertaine et éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations de décès et les versements de rentes, le risque de taux d'intérêt doit être géré adéquatement.

Le Groupe a recours à l'appariement entre ses actifs et ses passifs afin de réduire la volatilité des marges bénéficiaires causée par les fluctuations entre les profits réalisés et ceux crédités aux contrats existants. Pour gérer les exigences en matière de concordance, les actifs et les passifs financiers sont répartis par secteurs d'activité afin de pouvoir appairer les actifs d'un secteur avec les passifs de ce même secteur. Cet appariement est analysé et modifié à intervalles réguliers. L'échange d'information entre l'actuariat, les finances et les gestionnaires de placements, de même que la publication régulière des taux crédités font partie de ce processus.

Pour gérer le risque davantage, la correspondance est fondée sur les caractéristiques des produits vendus. Pour des produits devant procurer des prestations fixes et fortement prévisibles, le Groupe procède à l'appariement entre les passifs et les actifs ayant des caractéristiques similaires, soit des placements

dans des instruments à revenu fixe. Cela permet donc d'obtenir une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, car toute variation de la juste valeur des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur des passifs. Compte tenu des placements disponibles sur le marché, il est plus difficile de faire cet appariement pour les passifs ayant une échéance de plus de 30 ans.

De plus, la politique du Groupe est de viser une correspondance assez complète. Ainsi, les écarts de durée entre l'actif et le passif ne doivent pas dépasser certains paramètres établis. Cette politique vise à gérer le risque de taux d'intérêt pour les passifs avec des échéances plus éloignées que les actifs auxquels ils correspondent.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des provisions techniques. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour tenir compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux).

### *Risque de marché boursier*

Le risque de marché boursier correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations du marché. Le Groupe est exposé à ce risque de diverses manières : par le biais d'honoraires de gestion calculés en fonction de la valeur de l'actif sous gestion, par la charge résultant de la garantie de capital offerte pour certains produits et par le rendement des éléments d'actif sur lesquels sont adossés les capitaux propres et les provisions techniques. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement du Groupe prévoit le recours à des investissements prudents, selon des limites clairement définies.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

#### Hiérarchie de la juste valeur

Une hiérarchie de techniques d'évaluation des justes valeurs est utilisée pour les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que pour ceux dont la juste valeur est présentée dans les notes. Les niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : L'évaluation est effectuée à l'aide d'actifs ou passifs identiques sur un marché actif sans ajustement.
- Niveau 2 : L'évaluation est basée sur des données autres que les données sur un marché actif incluses dans le niveau 1 et qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement (prix) ou indirectement (dérivé du prix).
- Niveau 3 : L'évaluation n'est pas fondée sur des données de marché observables.

Le tableau suivant présente des informations sur la juste valeur des actifs et passifs en fonction des niveaux de données utilisés :

	<b>2013</b>			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 500	-	-	28 500
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	304 488	-	304 488
Titres de participation	51 419	-	-	51 419
Actifs financiers disponible à la vente				
Titres de créance	-	83 512	-	83 512
Titres de participation	4 696	-	-	4 696
Immeubles de placement	-	-	32 647	32 647
<b>Actifs présentés à la juste valeur</b>				
Prêts hypothécaires	-	121 436	-	121 436
Autres placements	-	2 770	-	2 770
Avances sur polices	-	8 597	-	8 597
	84 615	520 803	32 647	638 065
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>				
Passifs des contrats de placement	-	23 114	-	23 114
<b>Passifs présentés à la juste valeur</b>				
Emprunts	-	7 636	-	7 636
	-	30 750	-	30 750

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

2012

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 427	-	-	10 427
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	355 443	-	355 443
Titres de participation	40 002	-	-	40 002
Actifs financiers disponible à la vente				
Titres de créance	-	65 833	-	65 833
Titres de participation	3 905	-	-	3 905
Immeubles de placement	-	-	32 129	32 129
<b>Actifs présentés à la juste valeur</b>				
Prêts hypothécaires	-	138 552	-	138 552
Autres placements	-	2 946	-	2 946
Avances sur polices	-	8 137	-	8 137
	54 334	570 911	32 129	657 374
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>				
Passifs des contrats de placement	-	22 857	-	22 857
<b>Passifs présentés à la juste valeur</b>				
Emprunts	-	7 376	-	7 376
	-	30 233	-	30 233

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période considérée.

Se référer à la note 4 pour la conciliation de la juste valeur marchande des immeubles de placement.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

Les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est déterminée par un évaluateur indépendant qualifié.

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Ces méthodes sont fondées sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt courants du marché en fonction des caractéristiques, de l'emplacement et du marché de chacun des immeubles. Les flux de trésorerie futurs attendus incluent les flux de trésorerie contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles attendues. Ils tiennent compte des intérêts, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie

futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location en vigueur et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi que des données du marché et des projections en date de l'évaluation. Les justes valeurs sont habituellement comparées aux informations du marché, y compris les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable.

L'évaluateur indépendant qualifié établit la juste valeur des immeubles de placement en fonction de leur utilisation optimale. Il utilise les méthodes suivantes d'évaluation: approche du coût, approche de revenu et approche de comparaison directe. Les principales hypothèses sont les suivantes :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>
Taux d'actualisation	9 à 10	9,5 à 10
Taux de croissance		
Loyers	0 à 2	0 à 2
Dépenses d'opération	2	2
Taux d'inoccupation	5 à 10	5

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 7. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2013	2012
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Montants à recevoir au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	3 773	3 646
Réassureurs	5 240	7 618
Agents, courtiers et intermédiaires	1 051	1 763
Produits de placement à recevoir	1 422	1 545
Comptes à recevoir	4 157	3 048
	15 643	17 620
<b>Actifs non financiers</b>		
Commissions et frais payés d'avance	1 810	1 245
Impôts sur le résultat à recevoir	1 410	1 947
Autres	37	24
	3 257	3 216
	18 900	20 836

### 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Équipement
	\$
<b>Coût</b>	
Au 31 décembre 2012	7 717
Ajouts	1 592
Autres variations	(695)
Au 31 décembre 2013	8 614
<b>Dépréciation cumulée</b>	
Au 31 décembre 2012	3 726
Amortissement	817
Autres variations	(695)
Au 31 décembre 2013	3 848
<b>Valeur comptable</b>	
Au 31 décembre 2012	3 991
Au 31 décembre 2013	4 766

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels acquis	Logiciels développés	Projets technologiques en cours	Liste clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Au 31 décembre 2012	1 605	11 602	198	-	13 405
Coût capitalisé	150	-	774	898	1 822
Projets achevés	58	771	(875)	-	(46)
Autres variations	(131)	-	-	-	(131)
Au 31 décembre 2013	1 682	12 373	97	898	15 050
<b>Dépréciation cumulée</b>					
Au 31 décembre 2012	771	5 585	-	-	6 356
Amortissement	513	1 214	-	-	1 727
Autres variations	(132)	-	-	-	(132)
Au 31 décembre 2013	1 152	6 799	-	-	7 951
<b>Valeur comptable</b>					
Au 31 décembre 2012	834	6 017	198	-	7 049
Au 31 décembre 2013	530	5 574	97	898	7 099

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 10. ACTIF NET DES FONDOS DISTINCTS

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Actif net</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Placements :		
Titres de participation	8 542	7 589
Fonds de placement	532 997	462 239
Trésorerie et dépôts à terme	6 205	1 756
Produits de placement à recevoir	22	20
Autres	2 097	1 633
	549 863	473 237
Passif	3 416	378
<b>ACTIF NET</b>	546 447	472 859

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Variation de l'actif net</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	472 859	453 147
Contributions nettes :		
Contributions	79 192	53 405
Retraits de fonds	(71 474)	(59 344)
	7 718	(5 939)
Produits de placement :		
Variation de la valeur des placements	46 604	14 672
Intérêts et dividendes	27 482	18 198
	74 086	32 870
Frais de gestion et d'administration	(8 216)	(7 219)
<b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	546 447	472 859

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 11. PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET ACTIFS DE RÉASSURANCE

#### Nature et composition

La composition des passifs des contrats d'assurance du Groupe va comme suit :

	<b>2013</b>		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	378 630	(98 398)	280 232
Assurance collective	46 667	(29 956)	16 711
Rentes et pensions	207 862	(716)	207 146
Autres passifs des contrats d'assurance	3 787	(12)	3 775
	<b>636 946</b>	<b>(129 082)</b>	<b>507 864</b>

	<b>2012</b>		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	406 458	(104 881)	301 577
Assurance collective	43 347	(27 583)	15 764
Rentes et pensions	208 449	(1 744)	206 705
Autres passifs des contrats d'assurance	4 323	(1 984)	2 339
	<b>662 577</b>	<b>(136 192)</b>	<b>526 385</b>

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### Variation des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance

La variation pour l'exercice se répartit comme suit :

	<b>2013</b>		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	658 254	(134 208)	524 046
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	(52 958)	7 029	(45 929)
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	32 602	(6 064)	26 538
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	(4 739)	4 173	(566)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	(25 095)	5 138	(19 957)
Solde avant ce qui suit :	633 159	(129 070)	504 089
Autres contrats d'assurance	3 787	(12)	3 775
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	636 946	(129 082)	507 864

	<b>2012</b>		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	624 135	(98 925)	525 210
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	(11 117)	(7 796)	(18 913)
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	44 325	(24 134)	20 191
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	911	(3 353)	(2 442)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	34 119	(35 283)	(1 164)
Solde avant ce qui suit :	658 254	(134 208)	524 046
Autres contrats d'assurance	4 323	(1 984)	2 339
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	662 577	(136 192)	526 385

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

Les principaux changements apportés aux méthodes et aux hypothèses actuarielles se détaillent comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Mortalité	(1 190)	(1 120)
Intérêt	169	6 277
Déchéance	1 895	1 043
Fonds distincts	(570)	(129)
Dépense	(909)	(3 923)
Autres (dividende, donnée)	39	(4 590)
Total	(566)	(2 442)

## 12. PASSIFS DES CONTRATS DE PLACEMENT

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au début de l'exercice	22 857	21 581
Dépôts	3 470	4 806
Intérêts	387	363
Retraits de fonds	(3 600)	(3 893)
Augmentation des passifs des contrats de placement	257	1 276
Total des passifs des contrats de placement	23 114	22 857

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 13. RISQUE D'ASSURANCE

Le principal risque auquel le Groupe est confronté à l'égard des contrats d'assurance est celui que les demandes de règlement et les prestations réelles ou leur calendrier diffèrent des prévisions. Ce risque est influencé par la fréquence des demandes de règlement, la gravité des sinistres, les prestations versées et le dénouement ultérieur des demandes de règlement à long terme. Par conséquent, l'objectif du Groupe est de s'assurer de l'existence de provisions suffisantes pour couvrir ces obligations.

L'exposition au risque est atténuée par la diversification au sein d'un important portefeuille de contrats d'assurance et de secteurs géographiques. La variabilité des risques est aussi améliorée par la sélection minutieuse et la mise en oeuvre de lignes directrices sur les stratégies liées à la sélection des risques, ainsi que le recours à des conventions de réassurance.

La concentration du risque est gérée en recourant à la réassurance pour limiter le risque du Groupe relatif à chacun de ses assurés et stabiliser ses résultats. Des montants maximums de prestations variant par secteurs d'activité sont établis en assurance vie et maladie. Le Groupe a également conclu des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières découlant de multiples demandes de règlements qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés.

Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la provision pour demandes de règlement en cours et aux contrats de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices, d'où l'existence d'un risque de crédit à l'égard des assurances cédées, dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives à de telles conventions

de réassurance. Chaque année, une confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les organismes de réglementation.

#### *Contrats d'assurance*

Les contrats d'assurance vie offerts par le Groupe comprennent les suivants : assurance vie permanente individuelle, assurance vie temporaire individuelle et collective, et rentes individuelles et collectives.

Les contrats d'assurance vie sont des contrats pour lesquels l'assureur reçoit des primes en échange de prestations qui seront versées au décès du titulaire du contrat ou à la déchéance du contrat.

Les contrats de rente se présentent sous forme de rente payable à partir d'un certain âge en échange de primes. En cas de décès avant le départ à la retraite, la valeur des fonds accumulés au titre des rentes différées est habituellement remboursée sur les contrats. La plupart des contrats permettent au titulaire de retirer un montant au comptant à la retraite ou de recevoir une rente au taux de conversion garanti.

Les rentes immédiates sont des produits à prime unique selon lesquels une prestation spécifique est versée à un titulaire de police. Les prestations sont habituellement fixes ou accrues chaque année à un taux précis ou conformément au taux d'inflation. La plupart des contrats garantissent un revenu pour une période minimale, ou peuvent être transférés à un conjoint, selon un pourcentage convenu, dans le cas du décès du titulaire.

Les rentes différées sont des contrats comportant un taux d'intérêt garanti, souvent pour une période égale ou inférieure à cinq ans. Ces contrats renoncent aux rajustements de la valeur de marché jusqu'au décès du titulaire du contrat.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

Les sorties de fonds liées au passif des contrats d'assurance nettes de la réassurance s'illustrent ainsi :

	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	(8 667)	(2 225)	32 266	258 858	280 232
Assurance collective	8 459	5 938	3 418	2 671	20 486
Rentes et pensions	61 808	97 746	21 191	26 401	207 146

Voici les principaux risques du Groupe :

- Risque de mortalité : Risque de perte résultant du fait que le titulaire de police décède plus tôt ou plus tard que prévu
- Risque de morbidité : Risque de perte résultant du fait que la santé du titulaire de police diffère des prévisions
- Risque de longévité : Risque de perte résultant du fait que le rentier vive plus longtemps que prévu
- Risque de rendement : Risque de perte résultant du fait que les rendements réels diffèrent des rendements prévus
- Risque de charges : Risque de perte résultant du fait que les frais soient plus élevés que prévu
- Risque de décision du titulaire de police : Risque de perte résultant du fait que les décisions du titulaire de police (déchéance et rachat) diffèrent des prévisions

### Sensibilités

L'analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement apportés aux principales hypothèses, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées, pour présenter l'incidence sur le résultat après impôt. La corrélation entre les hypothèses influera considérablement sur le calcul du passif-sinistres ultime, mais pour démontrer l'incidence attribuable aux changements apportés aux hypothèses, ces dernières ont dû être modifiées individuellement. Il est à noter que les variations de ces hypothèses ne sont pas linéaires.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

Hypothèse	Variation	Incidence sur le résultat après impôt	
		2012	2012
	\$	\$	\$
Mortalité – produits d'assurance vie	+ 2 %	(1 833)	(1 740)
Mortalité – produits de rentes	- 2 %	(316)	(319)
Morbidité	5 % défavorable	(1 318)	(1 110)
Frais (maintien des contrats)	+ 5 %	(1 465)	(1 596)
Taux de résiliation de polices	10 % défavorable	(3 862)	(4 998)
Intérêts			
Mouvement parallèle immédiat de tous les points de la courbe de rendement	+ 100 pdb	1 518	(1 553)
	- 100 pdb	(1 327)	(1 787)
Immeubles de placement			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	2 391	2 369
	- 10 %	(2 393)	(2 369)
Fonds distincts et titres de participation			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	412	761
	- 10 %	(460)	(768)

## 14. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2013	2012
	\$	\$
<b>Passifs financiers</b>		
Montants à payer au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	7 079	10 372
Réassureurs	3 284	3 643
Agents, courtiers et intermédiaires	1 019	1 347
Fournisseurs et charges à payer	6 692	5 987
Autres	1 017	1 345
	19 091	22 694
<b>Passifs non financiers</b>		
Impôts sur le résultat	123	-
	19 214	22 694

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 15. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations définies du Groupe se présentent comme suit :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
<b>Évolution des obligations au titre des prestations définies :</b>			
Solde au début de l'exercice	51 630	44 909	36 610
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 448	1 260	1 002
Cotisations des salariés	780	653	716
Charges d'intérêts	2 024	2 024	1 979
Prestations versées	(3 940)	(1 869)	(670)
Règlements sur terminaison de régime de retraite	-	(1 514)	-
Pertes (gains) actuarielles résultant des ajustements d'expérience	(1 283)	1 221	(1 323)
Pertes actuarielles résultant de changement des hypothèses démographiques	2 264	-	648
Pertes (gains) actuarielles résultant de changement des hypothèses financières	(6 533)	4 946	5 947
Solde à la fin de l'exercice	46 390	51 630	44 909
<b>Évolution de l'actif des régimes :</b>			
Juste valeur au début de l'exercice	33 951	33 267	32 068
Cotisations de l'employeur	1 362	1 677	1 633
Cotisations des salariés	780	653	716
Rendement des actifs des régimes	4 748	1 737	(480)
Prestations versées	(3 940)	(1 869)	(670)
Règlements sur terminaison de régime de retraite	-	(1 514)	-
Juste valeur à la fin de l'exercice	36 901	33 951	33 267

Les montants comptabilisés à l'état de la situation financière sont les suivants :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	46 390	51 630	44 909
Juste valeur des actifs des régimes	(36 901)	(33 951)	(33 267)
Obligation au titre des régimes à prestations définies, montant net	9 489	17 679	11 642

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

La charge nette du Groupe au titre des régimes de retraite se présente comme suit :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, net des cotisations des salariés	1 448	1 260	1 002
Intérêts nets sur le passif (l'actif)	730	583	(54)
	2 178	1 843	948

Le poste Passif au titre des avantages du personnel de l'état consolidé de la situation financière comprend ce qui suit :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Passif relatif aux régimes d'assurance collective	472	558	455
Passif relatif aux régimes de retraite	9 489	17 679	11 642
	9 961	18 237	12 097

Les participants aux régimes versent des cotisations de 7.5% (6.5% en 2012) à leur régime de retraite. Le Groupe verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. Le Groupe finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations fut établie lors des dernières évaluations actuarielles, soit le 31 décembre 2010 pour le régime de pension des représentants, représentantes, employés et employées d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie (« AMV ») et le 31 décembre 2012 pour le régime de pension des employés et employées de Place de l'Assomption

(« Place »). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime AMV est de 21 années (21 années en 2012) et de 9 années (10 années en 2012) pour ceux du régime Place. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que pour les régimes de retraite.

Le Groupe estime devoir contribuer pour un montant de 1 566 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de 2014.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

Les fonds des régimes de retraite sont investis dans les actifs suivants :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Fonds équilibré Assomption Vie - Pension	36 693	33 224	32 638
Trésorerie	208	727	629
	36 901	33 951	33 267

### Fonds équilibré Assomption Vie - Pension

Le Fonds équilibré Assomption Vie - pension (le «Fonds équilibré») est un fonds distinct constitué par Assomption Vie. L'objectif global du Fonds équilibré est de réaliser un rendement net, déduction faite des frais de gestion, supérieur à l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation, actualisé au taux annuel composé moyen sur une période de quatre ans.

Le portefeuille du Fonds équilibré se compose d'encaisse, d'obligations canadiennes, d'actions canadiennes, d'actions étrangères, d'obligations internationales, de fonds de placement, de fonds communs qui détiennent une ou l'ensemble de ces catégories d'actifs ou des options et contrats à terme standardisés sur des titres, des indices ou des devises. Le Fonds équilibré est admissible comme placement aux fins des régimes enregistrés d'épargne-retraite sous la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### Hypothèses actuarielles retenues pour évaluer les obligations au titre des régimes à prestations définies

	2013	2012
	%	%
Taux d'actualisation	3,8 à 4,7	3,9
Taux de croissance de la rémunération	3,25 à 3,75	3,0

### Analyses de sensibilité

L'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est sensible aux hypothèses actuarielles précédentes. Le tableau suivant résume l'impact sur l'obligation au titre des régimes à prestations définies à la fin de l'année s'il y a changement de 1 % dans les hypothèses actuarielles.

	2013	
	+ 1 %	- 1 %
Taux d'actualisation	(7 632)	10 227
Taux de croissance de la rémunération	1 983	(1 817)

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 16. EMPRUNTS

Le Groupe dispose de marges de crédit autorisées totalisant 500 \$ portant intérêt au taux de base. Ces emprunts bancaires sont renouvelables annuellement, ne sont pas garantis et ne sont pas utilisés au 31 décembre 2013.

	2013	2012
	\$	\$
<b>Prêts hypothécaires</b>		
Emprunt hypothécaire à un taux de 2,7 %, remboursable en versements mensuels de 34 \$, incluant les intérêts, échéant en avril 2014 et grevant les immeubles de placement	3 087	3 406
Emprunt hypothécaire à un taux de 2,7 %, remboursable en versements mensuels de 33 \$, incluant les intérêts, échéant en avril 2014 et grevant les immeubles de placement	2 316	2 647
Emprunt hypothécaire à un taux de 2,7 %, remboursable en versements mensuels de 15 \$, incluant les intérêts, échéant en avril 2014 et grevant les immeubles de placement	1 209	1 356
<b>Emprunts bancaires et autres</b>		
Emprunts au taux préférentiel moins 1 % sans modalités de remboursement établies	297	297
Billet promissoire à un taux de 4 %, remboursable en totalité en 2016	500	-
Contrepartie éventuelle payable en totalité en 2016	536	-
	7 945	7 706
Juste valeur	7 636	7 376

Les versements de capital prévus et requis au cours des cinq prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement de ces emprunts sont les suivants :

Exercices se terminant le 31 décembre	2014	818 \$
	2015	836 \$
	2016	1 895 \$
	2017	885 \$
	2018	912 \$

Ces versements estimatifs sont fondés sur l'hypothèse que les emprunts seront renouvelés.

Le montant des emprunts hypothécaires renouvelables au cours du prochain exercice s'élève à 5 794 \$.

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 17. IMPÔTS

Les impôts sur le résultat sont composés de ce qui suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Impôt exigible	2 882	1 867
Ajustements des années antérieures	(60)	(63)
Impôt différé	(352)	(302)
	<b>2 470</b>	<b>1 502</b>

Le taux d'imposition effectif au compte de résultat consolidé diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour le Groupe en raison des éléments suivants :

	<b>2013</b>		<b>2012</b>	
	<b>\$</b>	<b>%</b>	<b>\$</b>	<b>%</b>
Impôts sur le résultat prévus par la loi	2 529	26,8	1 706	26,3
Augmentation (diminution) du taux d'imposition résultant de ce qui suit :				
Produits de placement non imposables	(366)	(3,9)	(199)	(3,2)
Écart des taux d'imposition dans les autres provinces	76	0,8	23	0,4
Changements des taux d'imposition	314	3,3	-	-
Ajustements des années antérieures	(60)	(0,6)	(63)	(1,0)
Autres	(23)	(0,2)	35	0,6
	<b>2 470</b>	<b>26,2</b>	<b>1 502</b>	<b>23,1</b>

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

Les passifs d'impôts différés (actifs d'impôts différés) du Groupe résultent des éléments qui suivent :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Immeubles de placement, immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	5 507	5 153
Passifs (actifs) des contrats d'assurance	(195)	(35)
Titres de créance	360	420
Régimes d'avantages du personnel	(2 713)	(4 777)
Autres	(192)	(59)
	<b>2 767</b>	<b>702</b>
Actifs d'impôts différés	(1 105)	(2 504)
Passifs d'impôts différés	3 872	3 206
	<b>2 767</b>	<b>702</b>

### 18. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation incluent les éléments suivants :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Intérêts reçus	10 418	11 835
Impôts sur le résultat payés	3 058	4 119
Participations versées	361	180
Dividendes reçus	1 412	668
Les flux de trésorerie reliés aux activités de financement incluent l'élément suivant :		
Intérêts versés sur le financement	213	232

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 19. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires, le Groupe est à l'occasion appelé à intervenir en qualité de défendeur dans le cadre de poursuites judiciaires. Bien qu'il soit impossible de prévoir le dénouement de telles poursuites, le Groupe ne prévoit pas encourir de pertes importantes ou devoir mobiliser de montants considérables dans le cadre de ces poursuites.

### 20. ENGAGEMENT

En tant que membre d'Assuris, le Groupe encourt et encourra probablement dans le futur, des coûts liés aux opérations de cette dernière. Assuris est responsable de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles d'Assuris, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Le Groupe s'est engagé à avancer des fonds, au gré d'Assuris, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

### 21. PRIMES NETTES

	2013			2012
	Primes brutes	Primes cédées	Primes nettes	Primes nettes
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	51 910	(13 391)	38 519	40 117
Assurance collective	52 490	(12 342)	40 148	34 461
Rentes et pensions	48 143	(6)	48 137	40 886
	152 543	(25 739)	126 804	115 464

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 22. PRESTATIONS ET SINISTRES VERSÉS NETS

	2013		2012	
	Prestations et sinistres versés, montant brut	Sinistres cédés à des réassureurs	Prestations et sinistres versés, montant net	Prestations et sinistres versés, montant net
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	22 502	(7 624)	14 878	15 040
Assurance collective	40 896	(10 776)	30 120	24 303
Rentes et pensions	47 866	(397)	47 469	50 578
	111 264	(18 797)	92 467	89 921

### 23. HONORAIRES ET PRODUITS DE COMMISSIONS

	2013	2012
	\$	\$
Services administratifs aux titulaires de polices et services de gestion des placements	11 960	9 669
Frais de rachat et autres frais liés aux contrats	719	1 009
Commissions de réassurance	3 114	3 018
	15 793	13 696

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 24. PRODUITS DE PLACEMENT

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	253	254
Intérêts sur les titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat	2 049	2 698
Intérêts sur les titres de créance disponibles à la vente	3 037	2 322
Dividendes sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais du résultat	1 232	660
Dividendes sur les titres de participation disponibles à la vente	175	152
Intérêts sur les prêts hypothécaires et les autres placements	7 125	7 625
Intérêts sur les avances sur polices	412	403
Revenu locatif tiré des immeubles de placement	3 641	3 731
Frais de service tirés des immeubles de placement	3 457	3 422
Frais de service attribuables aux immeubles de placement	(4 188)	(4 141)
	<b>17 193</b>	<b>17 126</b>

### 25. GAINS ET PERTES RÉALISÉS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Gains réalisés		
Titres de participation	12	1
Titres de créance	2 204	1 588
Pertes réalisées		
Titres de participation	(2)	(5)
Titres de créance	(1 046)	-
	<b>1 168</b>	<b>1 584</b>

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 26. VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

	2013	2012
	\$	\$
Actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	(25 063)	11 124
Immeubles de placement	540	(121)
	<b>(24 523)</b>	<b>11 003</b>

### 27. HONORAIRES ET COMMISSIONS VERSÉS

	2013	2012
	\$	\$
Honoraires versés	908	868
Commissions versées	21 341	30 150
	<b>22 249</b>	<b>31 018</b>

### 28. CHARGES ADMINISTRATIVES ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

	2013	2012
	\$	\$
<b>Charges administratives</b>		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	17 537	16 500
Amortissement des immobilisations corporelles	817	881
Perte sur disposition	-	309
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 727	1 491
Honoraires de consultants	3 227	3 394
Frais liés aux immeubles de placement	1 063	919
Divers	3 853	4 106
	<b>28 224</b>	<b>27 600</b>
<b>Autres charges opérationnelles</b>		
Montant radié sur actifs financiers et autres actifs	23	2
Divers	4 315	3 758
	<b>4 338</b>	<b>3 760</b>

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 29. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe s'assure que les capitaux propres sont toujours suffisants pour maintenir la sécurité et la stabilité du Groupe. De plus, il veille à ce que le rendement du capital réponde aux attentes des titulaires de polices ayant droit à la participation aux profits du Groupe. Il s'assure aussi de respecter les exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

De plus, chaque année, l'actuaire en évaluation procède à l'analyse des résultats anticipés du Groupe en fonction de son plan d'affaires dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen dynamique de la suffisance du capital. Le rapport de l'actuaire est présenté au conseil d'administration et déposé auprès des organismes de réglementation. Le but de l'analyse est d'assurer que le Groupe possède un capital suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d'activité et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d'évaluer la solidité financière du Groupe. Étant donné la diversité des secteurs d'activité du Groupe, il ressort de

cet exercice qu'aucun élément de sensibilité pris séparément n'a d'incidence importante sur la solvabilité. De plus, la combinaison de ces éléments à divers degrés n'a pas pour effet de mettre en péril la solvabilité du Groupe.

#### *Exigences réglementaires et ratio de solvabilité*

Les organismes de réglementation exigent des compagnies d'assurance vie au Canada qu'elles maintiennent des ratios de capital minimums pour pouvoir exercer leurs activités. Pour se conformer aux exigences de la norme du BSIF, le Groupe maintient un ratio supérieur à l'exigence minimum de 150 %. Au 31 décembre 2013, le ratio du Groupe est de 251 % (239 % en 2012).

Un ratio de 251 % signifie que le Groupe a un capital lui permettant de pouvoir faire face à des imprévus de l'ordre de 38,1 millions de dollars (34,7 millions de dollars en 2012), le cas échéant, tout en respectant alors les exigences en matière de fonds propres minimums.

Le tableau qui suit présente le ratio de solvabilité du Groupe :

#### Capital réglementaire

	2013	2012
Capital disponible selon les exigences	94 850 \$	92 954 \$
Capital requis	37 797 \$	38 830 \$
Ratio de solvabilité	251 %	239 %

# NOTES

## DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2013

### 30. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les entités qui leurs sont affiliées.

#### *Dirigeants et entités affiliées*

En 2009, le Groupe a accordé à 647439 NB Inc., dont les actionnaires sont des administrateurs de Les Placements Louisbourg Inc., un prêt sans intérêt s'élevant à 1,3 million de dollars, ainsi qu'un montant additionnel de 467 \$ en 2012, remboursable d'ici le 30 octobre 2024. Le solde de ce prêt au 31 décembre 2013 s'élève à 845 \$ (1 100 \$ en 2012).

#### *Rémunération des principaux dirigeants*

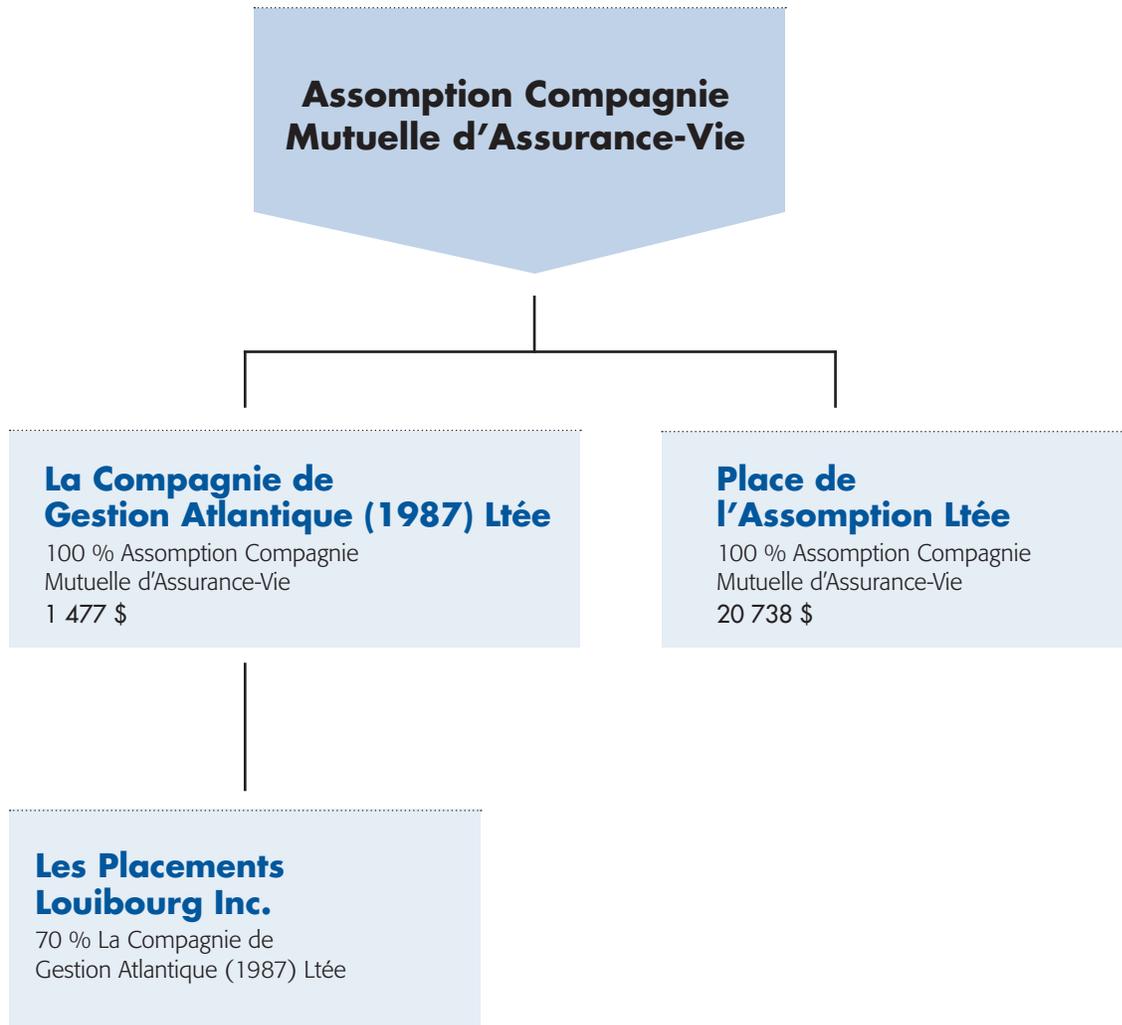
Les principaux dirigeants du Groupe comprennent tous les administrateurs, dirigeants et non dirigeants, et la haute direction. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice se présente comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Salaires et autres avantages liés à l'emploi à court terme	3 781	3 680
Honoraires	202	218
Avantages postérieurs à l'emploi	289	228
	<b>4 272</b>	<b>4 126</b>

### 31. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de 2012 ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

# ORGANIGRAMME



*% = droit de vote en pourcentage  
\$ = valeur comptable (en milliers de dollars canadiens)*

[www.assomption.ca](http://www.assomption.ca)



**Assomption Compagnie Mutuelle  
d'Assurance-Vie**

C.P. 160/770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 8L1  
téléphone : 506.853.6040  
sans frais : 1.800.455.7337  
télécopieur : 506.853.5428  
[www.assomption.ca](http://www.assomption.ca)

**La Compagnie de Gestion  
Atlantique (1987) Ltée**

770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 1E7  
téléphone : 506.853.5420  
télécopieur : 506.853.5449

**Les Placements Louisbourg Inc.**

C.P. 160/770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 8L1  
téléphone : 506.853.5410  
télécopieur : 506.853.5457

**Place de l'Assomption Ltée**

770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 1E7  
téléphone : 506.853.5420  
télécopieur : 506.853.5449



**Assomption Vie**

